

Formation d'infirmière

1. Définition de l'infirmière.

Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans le cadre d'une équipe pluri professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

2. Comment accéder à la formation ?

- Pour pouvoir accéder à cette formation, les candidats doivent être âgés de dix sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.
- Les candidats peuvent se présenter aux épreuves de sélection :
 - Les titulaires du baccalauréat français,
 - Les titulaires de l'un des titres énoncés par l'arrêté du 25 Août 1969 modifié susvisé, ou d'un titre admis en dispense du baccalauréat français en application du décret n° 81-1221 du 31 décembre 1981 susvisé,
 - Les titulaires d'un titre homologué au minimum au niveau IV,
 - Les candidats de classe de Terminale ; leur admission est alors subordonnée à l'obtention du baccalauréat Français. Ils doivent adresser une attestation de succès au baccalauréat à la direction de l'institut de formation en soins infirmiers où ils se présentent dans les délais requis par l'institut,
 - Les candidats justifiant à la date du début des épreuves, d'une activité professionnelle, ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale :
 - D'une durée de trois ans pour les personnes issues du secteur sanitaire et Médico social, autres que les titulaires du diplôme d'état d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide Médico psychologique,
 - D'une durée de cinq ans pour les autres candidats.
- Les candidats aux épreuves de sélection déposent dans chacun des instituts de formation en soins infirmiers :

Les candidats	Les candidats : aide soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide Médico psychologique ayant 3 ans d'expérience à Temps Plein	Les candidats : titulaires d'un diplôme d'infirmiers obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union européen
<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier d'inscription, - Une copie de la carte d'identité, - Un Curriculum Vitae - Une copie du diplôme du baccalauréat ou du titre, - Pour les étudiants de terminale, un certificat de scolarité, 	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier d'inscription, - Une copie de la carte d'identité, - Un Curriculum Vitae - Une copie du diplôme d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'aide Médico psychologique, - Une attestation de travail ou un certificat des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un dossier d'inscription, - Une copie de la carte d'identité, - Une copie de leur diplôme d'infirmier (l'original sera fourni lors de l'admission en formation), - Un relevé du programme des études suivies, précisant le nombre d'heures de cours par matière et par année de formation, la durée et le contenu des stages cliniques effectués au cours de la formation ainsi que le dossier d'évaluation continue, le tout délivré et attesté par une autorité compétente du pays qui a délivré le diplôme, - La traduction en français par un traducteur agréé auprès des tribunaux français - Un Curriculum Vitae - Une lettre de motivation

• **Les épreuves de sélection :**

Type de candidat Type d'épreuve	Candidat	Les candidats : aide soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'aide Médico psychologique ayant 3 ans d'expérience à Temps Plein	Les candidats : titulaires d'un diplôme d'infirmiers obtenu en dehors d'un Etat membre de l'Union européen
Épreuve d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve de tests d'aptitude de deux heures noté sur 20 points : cette épreuve a pour objet d'évaluer les capacités de raisonnement logique et analogique, d'abstraction, de concentration, de résolution de problème et les aptitudes numériques. - Une épreuve écrite qui consiste en un travail écrit anonyme d'une durée de deux heures notés sur 20 points. Elle comporte l'étude d'un texte comprenant 3 000 à 6 000 signes, relatif à l'actualité dans le domaine sanitaire et social. Le texte est suivi de trois questions : <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présenter le sujet et les principaux éléments du contenu, ⇒ Situer la problématique dans le contexte, ⇒ Commenter les éléments notamment chiffrés et de donner un avis argumenté sur le sujet. <p>Cette épreuve permet d'évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, d'argumentation et d'écriture des candidats.</p>		<p>Une épreuve écrite et anonyme comprenant l'étude d'un cas clinique en rapport avec l'exercice professionnel infirmier suivi de cinq question permettant en particulier d'apprécier la maîtrise de la langue française, les connaissances dans le domaine sanitaire et social , les capacités d'analyse et de synthèse et les connaissances numériques.</p> <p>Cette épreuve d'une durée de deux heures est notée sur 20 points</p>
Épreuve d'admission	<p>Cette épreuve consiste à un entretien avec trois personnes, membres du jury :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un infirmier cadre de santé exerçant dans un institut de formation en soins infirmiers, - Un infirmier cadre de santé exerçant en secteur de soins, - Une personne extérieure à l'établissement formateur, qualifiée en pédagogie et/ou en psychologie. <p>Cet entretien, relatif à un thème sanitaire et social, est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son propre professionnel.</p> <p>L'épreuve, d'une durée de 30 minutes au maximum et notée sur 20 points consiste en un exposé suivi d'une discussion.</p> <p>Pour pouvoir être admis dans un institut de formation en soins infirmiers, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à l'entretien</p>	<p>L'examen d'admission, d'une durée de deux heures, est organisé par le directeur de l'institut.</p> <p>Cette épreuve consiste en une analyse écrite de trois situations professionnelles. Chaque situation fait l'objet d'une question.</p> <p>Cet examen permet d'évaluer l'aptitude à poursuivre la formation notamment les capacités d'écriture, d'analyse, de synthèse et les connaissances numériques.</p> <p>Les candidats doivent obtenir une note au moins à 15 sur 30 à cette épreuve.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve orale, d'une durée de trente minutes maximum, consiste en un entre tien en langue française avec deux personnes membres du jury : <ul style="list-style-type: none"> • Un infirmier cadre de santé exerçant dans un institut de formation en soins infirmiers, • Un infirmier cadre de santé exerçant en secteur de soins, <p>Cette épreuve permet d'apprécier le parcours professionnel du candidat et ses motivations. Elle est notée sur 20 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve de mise en situation pratique d'une durée de une heure, dont 15 minutes de préparation, porte sur la réalisation de deux soins en rapport avec l'exercice professionnel infirmier. <p>Cette épreuve doit permettre aux deux même membres du jury d'apprécier les capacités techniques et gestuelles des candidats. Elle est notée sur 20 points.</p> <p>Les candidats doivent obtenir un total de points au moins égal à 30 sur 60 aux trois épreuves de sélection.</p>

3. La formation d'infirmière

- La rentrée scolaire est fixée au 1^{er} lundi du mois de Septembre de chaque année.
- La durée de la formation est de trois années, soit six semestres de vingt semaines chacun équivalant à 4200 heures.

La formation est construite par l'alternance entre des temps de formation théorique réalisés dans les Instituts de Formation et des temps de formation clinique réalisés sur les lieux où sont réalisées des activités de soins.

L'enseignement théorique et clinique est dispensé sur la base de 35 heures par semaine.

La présence lors des Travaux Dirigés et des stages est obligatoire. Certains enseignements en Cours Magistral peuvent être obligatoires en fonction du projet pédagogique.

- Le diplôme d'état d'infirmier est délivré au terme de la formation par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS) correspondant à l'acquisition des 10 compétences du référentiel de formation.
- La formation des infirmiers (es) est engagée dans le processus Licence, Master, Doctorat depuis Septembre 2009. Les titulaires du diplôme d'état d'infirmier se verront reconnaître dès 2012 le grade de Licence (180 ECTS) par le ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A l'IFSI de Gonesse, des enseignements sont délivrés par les enseignants universitaires de l'université Paris VII (Bichat) dans les domaines relevant de leurs compétences (exemple : sciences biologiques et médicales).

La répartition de la charge de travail de l'étudiant est conforme au tableau suivant (Données en semaines) :

S1			S2			S3			S4			S5			S6		
Septembre à Février			Février à fin Août			Septembre à Février			Février à fin Août			Septembre à Février			Février à fin Août		
22 semaines			30 semaines			22 semaines			30 semaines			22 semaines			22 semaines		
20 semaines de formation			20 semaines de formation			20 semaines de formation			20 semaines de formation			20 semaines de formation			20 semaines de formation		
30 crédits			30 crédits			30 crédits			30 crédits			30 crédits			30 crédits		
S	I	V	S	I	V	S	I	V	S	I	V	S	I	V	S	I	V
5	15	2	10	10	10	10	10	2	10	10	10	10	10	2	15	5	2
Année 1						Année 2						Année 3					
I = Institut : 60 Semaines						S = Stage : 60 semaines						V = Vacances : 28 Semaines					

- **La formation théorique propose des unités d'enseignement, appelé UE, de quatre types :**
 - des unités d'enseignement dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers,
 - des unités d'enseignement de savoirs constitutifs des compétences infirmières,

- des unités d'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation,
- des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

Les objectifs pédagogiques, les contenus et les modalités d'évaluations sont décrits dans les fiches pédagogiques de chacune des UE. Ces documents sont mis à la disposition des étudiants.

Chaque UE contribue à l'acquisition des compétences, selon les tableaux suivants :

Compétence 1						
«Évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
2.3	2	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les concepts de santé, maladie, handicaps, accidents de la vie, douleur, - Développer une vision intégrée de l'être humain dans les périodes de santé, maladie, accidents de la vie, - Explorer les grands systèmes explicatifs de la santé, de la maladie et du handicap (agent extérieur, comportement, hérédité, ...) et les liens avec les représentations des personnes - Explorer les notions de risque, danger, violence, ... - Explorer les notions de maladie chronique et ses spécialités, - Identifier les éléments de la classification des handicaps et expliquer les éléments de la prise en charge des personnes handicapées. 	15 heures	15 heures	20 heures
3.1	1	Raisonnement et démarche clinique infirmière	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les problèmes réels et potentiels d'une personne ou d'un groupe de personnes dans une situation de santé ou de soin, - Repérer les modèles d'intervention en soins infirmiers, - S'approprier des modes de raisonnement adaptés à l'évaluation des situations de soins. 	15 heures	25 heures	10 heures
3.1	2	Raisonnement et démarche clinique infirmière	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée, - Développer sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins. 	5 heures	25 heures	20 heures

Compétence 2						
«Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
3.2	2	Projet de soins infirmiers	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un projet de soins à partir du diagnostic de la situation clinique dans le cadre d'une pluriprofessionnalité. 	5 heures	15 heures	5 heures
3.2	3	Projet de soins infirmiers	<ul style="list-style-type: none"> - Négocier un projet de soins, - Élaborer les conditions de mise en œuvre et de suivi du projet de soins dans le cadre de la pluriprofessionnalité. 	5 heures	15 heures	5 heures

Compétence 3						
«Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
2.10	1	Infectiologie hygiène	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux, - Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage. 	20 heures	20 heures	10 heures
4.1	1	Soins de confort et de bien être	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les concepts fondamentaux permettant une vision intégrée de la personne lors de la réalisation des soins de proximité, - Identifier le caractère singulier de l'expérience vécue par la personne en situation de dépendance lors de la réalisation de ses soins quotidiens, - Développer une attention au confort et au bien être de chaque personne, - Réaliser des activités et des soins d'hygiène et confort adaptés aux besoins et aux souhaits de la ou des personnes et conformes aux bonnes pratiques. 	6 heures	34 heures	10 heures

Compétence 4 «Mettre en œuvre des actions à visées diagnostique et thérapeutique»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
2.1	1	Biologie fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier le vivant et ses caractéristiques, - Développer une vision intégrée des niveaux d'organisation de la cellule à l'organisme - S'approprier des connaissances de base en biologie cellulaire et moléculaire, - Faire le lien entre des connaissances biologiques et les notions d'homéostasie, de maladie, ou de thérapeutique. 	20 heures	5 heures	0 heure
2.2	1	Cycles de la vie et grandes fonctions	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une vision intégrée du fonctionnement de l'organisme humain permettant d'en déduire les effets de certaines perturbations sur l'équilibre interne, - Déduire les niveaux d'organisation de l'organisme humain et leurs liaisons, - Montrer comment les grandes fonctions de l'organisme répondent aux besoins biologiques de maintien de la vie, - Décrire la santé à travers les cycles de la vie et le développement de l'être humain, - Explorer la signification des transitions que vivent les individus au cours de leur croissance et évolution. 	45 heures	15 heures	15 heures
2.4	1	Processus traumatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la notion de processus physiopathologique, - Caractériser les principes de la sémiologie, - Explorer la notion de processus traumatique physique, - Expliquer la survenue des pathologies traumatiques, - Identifier les signes, les complications, les risques, les traitements des traumatismes étudiés. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.5	3	Processus inflammatoires et infectieux	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'infection et de l'inflammation, - Expliquer les principes de l'immunologie, - Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées, - Expliquer les liens entre les processus pathologiques et les moyens de prévention et de protection. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.6	2	Processus psychopathologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire les modèles d'analyse des troubles psychiques, - Décrire les mécanismes d'apparition des problèmes de santé mentale et des pathologies psychiatriques, - Identifier les signes, les modes de décompensation, les complications, les risques, les prises en charge des problèmes de santé ou pathologies étudiées. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.6	5	Processus psychopathologiques	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les connaissances nécessaires à la construction d'une relation thérapeutique et aux soins à donner aux personnes atteintes de problèmes de santé mentale ou de pathologies psychiatriques, - Développer un questionnement personnel sur les compétences et attitudes relatives à l'exercice professionnel en psychiatrie et santé mentale. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.7	4	Défaillances organiques et processus dégénératifs	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer le mécanisme physiopathologique de la dégénérescence d'un organe ou de la défaillance d'un appareil, - Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées, - Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes âgées. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.8	3	Processus obstructifs	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les mécanismes physiopathologiques de l'obstruction, - Décrire les signes, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.9	5	Processus tumoraux	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer les mécanismes physiopathologiques des tumeurs bénignes et malignes, - Décrire les signes, les risques, les complications et les thérapeutiques des pathologies étudiées, - Développer une vision intégrée des soins à donner aux personnes atteintes de cancer. 	30 heures	10 heures	10 heures
2.11	1	Pharmacologie et thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Citer les mécanismes d'action, d'absorption et d'élimination des médicaments, - Identifier les notions de danger, de dilution, de préparation, - Expliquer les risques et dangers dans l'administration médicamenteuse. 	35 heures	10 heures	5 heures
2.11	3	Pharmacologie et thérapeutiques	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les familles thérapeutiques, leurs moyens d'action et leurs interactions, - Expliciter les risques et dangers des interactions médicamenteuses, 	15 heures	5 heures	5 heures

Compétence 4						
«Mettre en œuvre des actions à visées diagnostique et thérapeutique»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
			- Citer les précautions de la médication pour des populations spécifiques.			
2.11	5	Pharmacologie et thérapeutiques	- Identifier les éléments de la prescription médicale et infirmière et en évaluer les risques, - Décrire les différentes thérapeutiques non médicamenteuses et leurs modes d'action, - Expliquer les règles et les modalités d'administration des médicaments et repérer les risques majeurs, - Argumenter les résultats de calculs de dosages médicamenteux.	30 heures	10 heures	10 heures
4.3	2	Soins d'urgences	- Identifier l'urgence à caractère médical, - Pratiquer les gestes permettant de porter secours en attendant l'arrivée d'une équipe médicale.	6 heures	15 heures	4 heures
4.3	4	Soins d'urgences	- Hiérarchiser les urgences, - Mettre en œuvre des soins d'urgence dans un environnement médicalisé.	3 heures	18 heures	4 heures
4.4	2	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	- Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques, - Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles, - Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités.	7 heures	23 heures	20 heures
4.4	4	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	- Réaliser des actions à visée diagnostique et thérapeutique conformes aux bonnes pratiques, - Intégrer les règles de surveillance et de suivi de ces activités thérapeutiques et diagnostiques dans le respect des protocoles, - Développer des habiletés gestuelles et comportementales en relation avec les contextes, les situations et les activités.	6 heures	34 heures	10 heures
4.4	5	Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	- Mettre en œuvre des thérapeutiques et des actes à visée diagnostique conformément aux bonnes pratiques, - Assurer la surveillance et le suivi des activités thérapeutiques et diagnostiques en respectant les protocoles.	6 heures	34 heures	10 heures
4.7	5	Soins palliatifs et de fin de vie	- Identifier les besoins spécifiques d'une personne et de son entourage en situation de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, - Conduire une démarche de communication adaptée à ces situations, - Développer des connaissances et des habiletés visant à la réalisation de soins de confort et de soins palliatifs en situation de fin de vie.	10 heures	20 heures	20 heures

Compétence 5						
«Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs »						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
1.2	2	Santé publique et économie de la santé	- Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins, - Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde, - S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire.	20 heures	15 heures	15 heures
1.2	3	Santé publique et économie de la santé	- Identifier les problèmes de santé prioritaire d'un groupe ou d'une population sur le plan national, régional, en lien avec les déterminants de la santé - Utiliser les méthodes et les outils en santé publique, notamment statistiques, - Identifier et expliciter les modalités de financement des soins en France, - Identifier les règles de financement des soins infirmiers dans les structures et en secteur libéral.	20 heures	20 heures	35 heures
4.6	3	Soins éducatifs et préventifs	- Caractériser les concepts, prévention, promotion de la santé, éducation en santé, éducation thérapeutique, ... - Analyser une démarche d'éducation thérapeutique.	4 heures	15 heures	20 heures

4.6	4	Soins éducatifs et préventifs	- Élaborer une démarche d'éducation thérapeutique en interdisciplinarité.	0 heures	15 heures	35 heures
-----	---	-------------------------------	---	----------	-----------	-----------

Compétence 6

«Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
1.1	1	Psychologie, sociologie, anthropologie	- Caractériser les principaux concepts en psychologie, psychologie sociale, - Identifier les étapes du développement psychologique, cognitif, psychomoteur de l'homme, - Expliciter le caractère unique de l'expérience de santé vécue par une personne, - Identifier les caractéristiques psychologiques pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personne ou un groupe de personnes, et la participation aux soins.	40 heures	15 heures	20 heures
1.1	2	Psychologie, sociologie, anthropologie	- Caractériser les principaux concepts en sociologie, anthropologie, ethnologie, - Explorer la signification de la santé dans un contexte de diversité culturelle et sociale, diversité des valeurs et des croyances, - Identifier les caractéristiques sociales et psychosociales pouvant influencer la représentation de la santé et de la maladie chez une personnes ou un groupe de personnes et la participation aux soins, - Expliquer les liens entre la demande de relation et de communication des personnes et les contextes psychologiques et sociaux, - Développer une vision intégrée de la personne humaine et de sa santé.	25 heures	10 heures	15 heures
4.2	2	Soins relationnels	- Identifier les éléments permettant de communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.	3 heures	15 heures	7 heures
4.2	3	Soins relationnels	- Argumenter les fondements de la relation de confiance et de l'alliance thérapeutique avec une personne, - Conduire un entretien infirmier.	4 heures	36 heures	10 heures
4.2	5	Soins relationnels	- Adapter ses modes de relation et de communication aux personnes, aux situations et aux contextes.	0 heures	20 heures	5 heures

Compétence 7

«Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »

N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
4.5	2	Soins infirmiers et gestion des risques	- Identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations, - Intégrer les notions de danger et de risque dans les situations de soins, - Identifier les mesures adaptées à mettre en œuvre en situation de risque infectieux	10 heures	10 heures	5 heures
4.5	4	Soins infirmiers et gestion des risques	- Acquérir une méthode d'analyse des risques liés aux pratiques professionnelles.	10 heures	10 heures	5 heures
1.3	1	Législation, éthique, déontologie	- Caractériser les conceptions philosophiques de l'être humain et les courants de pensée correspondant,	20	20	10

Compétence 7						
«Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle »						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
			<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les conceptions philosophiques de l'être humain à l'œuvre dans des questions sociales contemporaines, - Distinguer les notions de droit, morale, éthique, - Identifier les valeurs de la profession d'infirmière, intégrer les éléments des règles professionnelles et expliciter le lien avec la pratique, - Expliciter la notion de responsabilité professionnelle, - Citer les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle. 	heures	heures	heures
1.3	4	Législation, éthique, déontologie	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les principes éthiques dans des situations de soins posant un dilemme, - Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel, - Evaluer les conséquences de la notion de responsabilité professionnelle. 	30 heures	20 heures	25 heures
4.8	6	Qualité des soins et évaluation des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des outils d'analyse critique pour améliorer sa pratique professionnelle, - Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée, - Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, utilisation, circulation...), - Apprécier la fonctionnalité des matériels nécessaire aux soins et à l'urgence. 	30 heures	20 heures	25 heures

Compétence 8						
«Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
3.4	4	Initiation à la démarche de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les ressources documentaires scientifiques dans le domaine des soins et de la santé, - Expliciter l'utilisation des méthodes quantitatives et qualitatives dans le domaine de la recherche, - Expliciter l'intérêt d'une démarche de recherche dans le domaine des soins et de la santé, - Analyser les résultats d'une étude de recherche dans le domaine des soins et de la santé et argumenter les outils utilisés. 	20 heures	15 heures	15 heures
3.4	6	Initiation à la démarche de recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter les liens existant entre la théorie, la recherche et l'évolution de la pratique infirmière, - Repérer les modes d'organisation de la recherche, - Repérer des éléments de veille professionnelle dans le domaine de la recherche en soins infirmiers, - Utiliser le questionnement de la recherche pour la réalisation d'un travail d'intérêt professionnel. 	20 heures	10 heures	20 heures
6.1	1	Méthode de travail et TIC	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les technologies d'information et de communication, - Utiliser des méthodes pour organiser son travail. 	0 heures	25 heures	25 heures
6.2	1 à 6	Anglais	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en anglais dans le domaine de la santé et des soins, - Étudier et utiliser des articles professionnels en anglais. 	0 heures	60 heures	190 heures

Compétence 9 «Organiser et coordonner des interventions soignantes»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
3.3	3	Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	<ul style="list-style-type: none"> - Caractériser les principaux concepts liés à la notion de travail, - Explorer la notion de suivi des soins dans des contextes de pluriprofessionnalité, - Situer la profession d'infirmier dans son histoire et dans son rôle aujourd'hui. 	10 heures	10 heures	5 heures
3.3	5	Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents modes d'exercice du métier d'infirmier, - Décrire l'activité et les modalités d'organisation de l'infirmier selon les modes d'exercice (Cabinet libéral, ...) - Décrire les conditions de collaboration de coopération avec les différents acteurs de la santé dans les champs du sanitaire et du social. 	10 heures	20 heures	20 heures

Compétence 10 «Informer et former des professionnels et des personnes en formation»						
N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
3.5	4	Encadrement des professionnels de soin	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser l'information d'un stagiaire ou d'un nouvel arrivant professionnel dans me service, la structure ou le cabinet de soins, - Superviser et évaluer les actions des professionnels sous la responsabilité de l'infirmier, - Formaliser des savoir-faire et des connaissances en vue de conseils, démonstrations, explication et analyse commentée de la pratique pour les stagiaires et professionnels de santé sous la responsabilité infirmière. 	10 heures	20 heures	20 heures

Dans chacun des semestres, une unité d'intégration concoure à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi combinés et mobilisés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis, progressivement, des semestres précédents.

Unités d'intégration

N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
5.1	1	Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage, - Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps, - Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité - Adapter et sécuriser l'environnement de la personne, - Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique, - Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins. 	0 heures	35 heures	15 heures
5.2	2	Évaluation d'une situation clinique	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins...) - Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives, - Élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires. 	0 heures	20 heures	30 heures
5.3	3	Communication et conduite de projet	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus de soins, de conflit et agressivité, - Définir les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne, - Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluriprofessionnalité, - Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations, - Utiliser les outils de soins infirmiers, - Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées, - Argumenter le projet de soins et la démarche clinique. 	0 heures	40 heures	60 heures
5.4	4	Soins éducatifs et préventifs et formation des professionnels et des stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants, - Évaluer les savoirs mis en oeuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage, - Superviser et évaluer les actions des aides-soignants, auxiliaire de puériculture et aides médico-psychologiques, - Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé, - Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé et la prise en charge des personnes, - Concevoir des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées, - Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives, - Concevoir, formaliser et mettre en oeuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique, - Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques. 	0 heures	40 heures	60 heures
5.5	5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les éléments de la prescription médicale, - Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, - Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux, - Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique, - Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées. - Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...), - Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...), - Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, 	0 heures	40 heures	60 heures

Unités d'intégration

N° UE	Semestre	Titre	Objectifs	CM	TD	TP
			<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité. - Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes, - Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral. 			
5.6	6	Analyse de la qualité des soins et traitement des données scientifiques et professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle, - Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels, - Analyser sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique et de l'évolution des sciences et des techniques, - Évaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité, - Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique, - Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement, - Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées, - Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles, Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en oeuvre, - Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite. 	0 heures	40' heures	60 heures

4. La formation clinique en stage

L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Selon la directive européenne 2005-36 :

" L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises . "*

Pendant les temps de stage l'étudiant se trouve confronté à la pratique soignante auprès des patients, il se forme en réalisant des activités et en les analysant au sein des équipes professionnelles. Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants.

Ainsi, les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations.

Le retour sur la pratique, la réflexion et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur. Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière.

L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression.

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des étudiants.

Le stage doit permettre aux étudiants :

- D'acquérir des connaissances,
- D'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels.
- D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité, - de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- De reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose,
- De prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes,
- De mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- De confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles de professionnels et d'autres étudiants.

Parcours de l'étudiant en stage

Quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de "familles de situations", c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

1. *Soins de courte durée* : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.
2. *Soins en santé mentale et en psychiatrie* : l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.
3. *Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation* : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.
4. *Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie* : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école,...).

Le parcours de stage des étudiants comporte un stage minimum dans chacun des types de stage décrits ci-dessus.

Les stages s'effectuent sur la base de 35 heures par semaine. Les horaires varient en fonction des lieux d'accueil et des modalités d'apprentissage. Les horaires de nuit, de fin de semaine ou de jours fériés, sont possibles dès lors que l'étudiant bénéficie d'un encadrement de qualité.

Pendant la durée des stages, le formateur de l'IFSI référent du stage organise, en lien avec l'équipe pédagogique, le tuteur et le maître de stage, soit sur les lieux de stage, soit en IFSI, des regroupements des étudiants d'un ou de quelques jours. Ces regroupements entre les étudiants, les formateurs et les professionnels permettent de réaliser des analyses de la pratique